

CALENDRIER PRÉVISIONNEL DES CONCOURS INTERNES ORGANISÉS AU TITRE DE L'ANNÉE 2017

Les inscriptions peuvent être effectuées :

- par **téléprocédure**, sur le site Internet à l'adresse <https://concours.douane.finances.gouv.fr>

- ou par **dépôt**, ou **transmission par voie postale**, d'un imprimé de demande d'admission à concourir :

Si vous habitez en province, adressez-vous à la direction interrégionale des douanes la plus proche de votre domicile.

Si vous êtes domicilié à Paris ou dans la région parisienne, renseignez-vous auprès de la direction interrégionale des douanes d'Île de France – service des examens et concours, 3 rue de l'Eglise – 94477 Boissy-Saint-Léger cedex – Tél. : 09 70 27 17 26

CONCOURS	Date d'ouverture des inscriptions par internet et de début de retrait des dossiers d'inscription (a)	Date de clôture des inscriptions par Internet et date limite de dépôt des dossiers d'inscription (a)	Dates des épreuves écrites d'admissibilité (a)	Dates des résultats d'admissibilité (a)	Dates des épreuves orales d'admission (a)	Dates des résultats d'admission (a)
Informations complémentaires sur www.douane.gouv.fr						
A	INSPECTEUR PRINCIPAL (réservé aux agents des douanes)	30 septembre 2016	4 novembre 2016	4, 5 et 6 janvier 2017	7 février 2017	Du 6 au 10 mars 2017 10 mars 2017
	INSPECTEUR INTERNE Spécialité programmeur système d'exploitation (PSE)	23 septembre 2016	25 novembre 2016	16, 17 et 18 janvier 2017	13 mars 2017	Du 24 au 28 avril 2017 10 mai 2017
	INSPECTEUR INTERNE	14 octobre 2016	18 novembre 2016	19 et 20 janvier 2017	28 mars 2017	Du 9 au 12 mai 2017 30 mai 2017
	EXAMEN PROFESSIONNEL DE CATÉGORIE A (réservé aux agents des douanes)	Cet examen professionnel n'est pas organisé par la Douane en 2017.				
B	CONTRÔLEUR INTERNE Spécialité surveillance et maintenance navale	21 octobre 2016	23 décembre 2016	14, 15 et 16 février 2017	18 avril 2017	Du 29 mai au 2 juin 2017 <i>Epreuves sportives : entre les 15 et 26 mai 2017</i> 14 juin 2017
	TECHNICIEN DE LABORATOIRE INTERNE (Spécialité Chimie-Physique)	23 décembre 2016	3 février 2017	29 mars 2017	29 mai 2017	Du 10 au 13 juillet 2017 20 juillet 2017
	CONTRÔLEUR INTERNE Spécialité surveillance et aéronautique : pilote d'avion	La Douane n'organise pas en 2017 de concours de contrôleur dans la spécialité surveillance et aéronautique : pilote d'avion				
	CONTRÔLEUR INTERNE Spécialité surveillance et aéronautique : pilote d'hélicoptère	La Douane n'organise pas en 2017 de concours de contrôleur dans la spécialité surveillance et aéronautique : pilote d'hélicoptère				

(a) Les informations reprises dans le tableau ci-dessus présentent un caractère **prévisionnel** et sont données à titre indicatif.

(b) Pour ce concours, les candidats peuvent s'inscrire dans la branche des « opérations commerciales », dans celle de la « surveillance » ou dans les deux branches d'activité.

(c) Les candidats peuvent effectuer une téléinscription par voie électronique sur Internet : <https://concours.dgfi.finances.gouv.fr>

N.B. : Les résultats d'admissibilité et d'admission, ainsi que des renseignements sur les concours, peuvent être consultés sur Internet : <https://concours.douane.finances.gouv.fr>.



CALENDRIER PRÉVISIONNEL DES CONCOURS INTERNES ORGANISÉS AU TITRE DE L'ANNÉE 2017

Les inscriptions peuvent être effectuées :

- par **téléprocédure**, sur le site Internet à l'adresse <https://concours.douane.finances.gouv.fr>

- ou par **dépôt**, ou **transmission par voie postale**, d'un imprimé de demande d'admission à concourir :

Si vous habitez en province, adressez-vous à la direction interrégionale des douanes la plus proche de votre domicile.

Si vous êtes domicilié à Paris ou dans la région parisienne, renseignez-vous auprès de la direction interrégionale des douanes d'Île de France – service des examens et concours, 3 rue de l'Eglise – 94477 Boissy-Saint-Léger cedex – Tél. : 09 70 27 17 26

CONCOURS	Date d'ouverture des inscriptions par internet et de début de retrait des dossiers d'inscription (a)	Date de clôture des inscriptions par Internet et date limite de dépôt des dossiers d'inscription (a)	Dates des épreuves écrites d'admissibilité (a)	Dates des résultats d'admissibilité (a)	Dates des épreuves orales d'admission (a)	Dates des résultats d'admission (a)
Informations complémentaires sur www.douane.gouv.fr						
CONTRÔLEUR INTERNE de la branche des OPERATIONS COMMERCIALES (b)	18 novembre 2016	23 décembre 2016	20 et 21 février 2017	27 avril 2017	Du 12 au 16 juin 2017	4 juillet 2017
B CONTRÔLEUR INTERNE de la branche de la SURVEILLANCE (b)	18 novembre 2016	23 décembre 2016	22 et 23 février 2017	27 avril 2017	Du 12 au 16 juin 2017 <i>Epreuves sportives : entre les 22 mai et 2 juin</i>	4 juillet 2017
CONCOURS PROFESSIONNEL DE CONTRÔLEUR DE 1ère CLASSE (réservé aux agents des douanes)	13 février 2017	17 mars 2017	10 mai 2017	-	-	8 juin 2017
EXAMEN PROFESSIONNEL DE CATÉGORIE B (réservé aux agents des douanes)	Cet examen professionnel n'est pas organisé par la Douane en 2017.					
CONTRÔLEUR PRINCIPAL (réservé aux agents des douanes)	21 avril 2017	23 juin 2017	7 septembre 2017	5 octobre 2017	Du 6 au 10 novembre 2017	20 novembre 2017
C EXAMEN PROFESSIONNEL D'AGENT DE CONSTATATION (réservé aux agents des douanes)	23 juin 2017	8 septembre 2017	31 octobre 2017	-	-	7 décembre 2017
AGENT DE CONSTATATION INTERNE CONCOURS COMMUN DE CATÉGORIE C (DNB) (c)	5 mai 2017	9 juin 2017	3 octobre 2017 <i>QCM de pré-admissibilité : 3 octobre 2017</i>	17 novembre 2017 <i>Pré-admissibilité : 27 octobre 2017</i>	Du 8 au 12 janvier 2018 <i>Epreuves sportives : entre les 11 et 22 décembre 2017</i>	22 janvier 2018
AGENT DE CONSTATATION INTERNE Spécialité surveillance et motocyclisme	La Douane n'organise pas en 2017 de concours d'agent de constatation dans la spécialité motocyclisme					

(a) Les informations reprises dans le tableau ci-dessus présentent un caractère **prévisionnel** et sont données à titre indicatif.

(b) Pour ce concours, les candidats peuvent s'inscrire dans la branche des « opérations commerciales », dans celle de la « surveillance » ou dans les deux branches d'activité.

(c) Les candidats peuvent effectuer une téléinscription par voie électronique sur Internet : <https://concours.dgfi.finances.gouv.fr>

N.B. : Les résultats d'admissibilité et d'admission, ainsi que des renseignements sur les concours, peuvent être consultés sur Internet : <https://concours.douane.finances.gouv.fr>.